

Bonjour à toutes et tous,

Le 23 juin 2015, Sophie Massé et moi-même avons rencontré le ministre Blais et son conseiller politique, monsieur Patrick Gazaille.

Nous souhaitons aborder les sujets suivants :

- Présentation de la FPPE
- Coupes de postes
- Situation particulière du Service d'animation spirituelle et d'engagement communautaire (SASEC)
- Décentralisation (en lien avec le projet de loi prévu pour l'automne)
- Conseilance pédagogique

D'entrée de jeu, monsieur Blais nous a questionnés sur la composition de notre Fédération. Nous avons pu profiter de l'occasion pour expliquer que nous représentions des professionnelles et professionnels des services complémentaires, administratifs et pédagogiques.

Nous avons poursuivi en parlant des **coupes de postes** de professionnels et monsieur Blais s'est montré très intéressé par les données compilées par commission scolaire (état de la situation à la suite de l'adoption des plans d'effectifs). Il a demandé à ce que nous le tenions informé des changements.

Par la suite, le ministre nous a questionnés sur les différences importantes dans le type de services offerts aux élèves d'une commission scolaire à une autre. Nous avons profité de cette question pour parler des effets pervers de la décentralisation des services professionnels. Le ministre a écouté très attentivement nos arguments en faveur du **maintien de la centralisation des services professionnels**, nous lui avons d'ailleurs remis un [document](#) résumant notre position. Ce sujet est particulièrement important dans un contexte où un projet de loi est prévu pour l'automne. Ce projet, qui viendra modifier la Loi sur l'instruction publique (LIP), vise à revoir la gouvernance, fusionner des commissions scolaires et décentraliser plusieurs pouvoirs aux établissements. Ce fut l'occasion de parler du rôle essentiel des **conseillères et conseillers pédagogiques** en ce qui a trait à la formation continue du personnel enseignant et l'importance que ces services soient également centralisés. [Un sommaire de l'enquête](#) réalisée par la FPPE sur le sujet a également été déposé.

Concernant le **SASEC**, nous avons exprimé nos craintes de voir disparaître petit à petit ce service qui est essentiel. Appuyés [d'un document](#), nous avons présenté nos demandes et le ministre s'est montré étonné qu'aucun comité n'ait été mis en place pour réfléchir à l'avenir de ce service. Nous avons aussi fait le lien

entre ce service et le projet de loi sur la radicalisation, en l'invitant à agir en amont plutôt qu'en aval. Nous avons demandé une rencontre à l'automne pour évaluer la situation et afin de réfléchir à des solutions.

En conclusion, même si le ministre nous a semblé à l'écoute, il ne s'est que très peu engagé. Nous devons faire preuve de beaucoup de vigilance considérant l'ampleur des enjeux pour le personnel professionnel.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Johanne Pomerleau', with a stylized flourish at the end.

Johanne Pomerleau,
Présidente FPPE